

*Le texte français suit.



For immediate release

December 4, 2020

Moncton implements a new Residential Waste Collection Schedule
Changes to take effect on January 4, 2021

Moncton, NB – The City of Moncton is advising residents that changes to the residential waste collection schedule will take effect on Monday, January 4, 2021. Going forward, there will be no night-time collection; Residents can input their address in the [Municipal Services by Address](#) tool to ensure they are familiar with their new pick-up schedule.

Effective Monday, January 4, 2021, waste will be collected from 6 a.m. to 4 p.m., Monday to Friday. Residents must place their waste at the curb no later than 6 a.m. on the day of collection.

Given the new changes, residents are reminded of the following:

- For any delay, issue, or missed pick-up as the new waste collection schedule is rolled-out, residents are asked to complete the online [Report an Issue](#) form, by emailing info@moncton.ca, or by phoning the 24/7 City Dispatch line at 506-859-2643.
- It is recommended that residents place organic waste (green bag) in a closed container at the curb.
- Waste must continue to be sorted using the [three-bag sorting system](#) and according to the guidelines as listed in [By-Law P-416](#).
- During the winter months, residents must place waste at the end of the driveway, not on top of snow banks.

As part of these changes, all residential waste will be collected by a private company (Miller Waste Systems) as approved by Moncton City Council on October 19, 2020. It is worth noting that the above noted schedule changes apply only to the regular residential waste collection schedule, and the [Bulk Waste Collection program](#) (currently managed by FERO Waste and Recycling) continues to be offered on the 5-week zone rotation, upon request only.

For more information, residents can visit moncton.ca/waste-collection.

– 30 –

Media contact:

Austin Henderson

Manager of Strategic Communications

City of Moncton

[506.859.2643](tel:506.859.2643) / austin.henderson@moncton.ca



Pour diffusion immédiate

Le 4 décembre 2020

La Ville adopte un nouvel horaire de collecte des déchets résidentiels *En vigueur dès le 4 janvier 2021*

Moncton, N.-B. – La Ville de Moncton tient à aviser les résidants que les changements apportés à l’horaire de collecte des déchets résidentiels entrent en vigueur le lundi 4 janvier 2021. Dorénavant, il n’y aura pas de collecte pendant la nuit. Les résidants sont invités à consulter le site moncton.ca/fr/collecte-de-dechets pour prendre connaissance du nouvel horaire de collecte des déchets.

Ainsi, à compter du lundi 4 janvier 2021, la collecte se déroulera entre 6 h et 16 h du lundi au vendredi. Conformément à l’arrêté n° P-416 (*Arrêté réglementant la collecte et l’élimination des déchets*), les résidants doivent déposer les déchets résidentiels en bordure de rue au plus tôt à 19 h la veille du jour de la collecte.

Compte tenu de ces changements, nous rappelons ce qui suit aux résidants :

- S’il y a des retards, des problèmes ou des collectes qui ne sont pas effectuées dans le cadre du nouvel horaire de collecte des déchets, les résidants sont invités à remplir le formulaire en ligne [Signaler un problème](#), à envoyer un courriel (info@moncton.ca) ou à appeler le Centre de répartition municipal en tout temps au 506-859-2643.
- On conseille aux résidants de déposer les déchets organiques (sac vert) dans un contenant fermé en bordure de rue.
- Il faut continuer de trier les déchets selon le [système de trois sacs](#) et en respectant l’[arrêté n° P-416](#).
- Durant l’hiver, les résidants doivent déposer les déchets au bout de leur cour, en évitant de les placer sur les bancs de neige.

Dans le cadre de ces changements, tous les déchets résidentiels seront ramassés par une entreprise privée (Miller Waste Systems), sélectionnée avec l’approbation du Conseil municipal le 19 octobre 2020. Il importe de noter que les changements susmentionnés ne s’appliquent qu’à la collecte habituelle des déchets résidentiels et que le [programme de collecte de gros déchets](#) (actuellement gérée par FERO Waste and Recycling) est toujours offert selon la rotation aux cinq semaines (par zone) et ce, sur demande seulement.

Pour obtenir de plus amples renseignements, les résidants peuvent consulter le site moncton.ca/fr/collecte-de-dechets.

– 30 –

Personne-ressource pour les médias :

Austin Henderson

Gestionnaire, Communications stratégiques

Ville de Moncton

506.389.5940/austin.henderson@moncton.ca.